



La Défense, le 17 novembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE : QUAND L'INDECENCE LE DISPUTE A LA CECITE

Il aura fallu trois jours au tristement célèbre Syndicat (sic) de la Magistrature (celui du "mur des cons", spécialiste des prises de position les plus radicales et caricaturales) pour accoucher d'un communiqué qui restera dans les annales.

Alors que la France est frappée comme jamais par une série d'attentats simultanés et coordonnés, et sans attendre qu'aient été réalisées les dernières autopsies de victimes, ce groupuscule idéologique prend la parole avec le courage (en chambre) qu'on lui connaît pour s'inquiéter de l'atteinte à l'état de droit que constituerait la proclamation de l'état d'urgence, soulignant sans rire que "l'Etat de droit n'est pas l'Etat impuissant".

Nous ne pouvons malheureusement pas prendre le temps d'une réponse détaillée.

Tout juste relèverons nous que, le propre d'un Etat de droit, c'est que les lois - fussent-elles de 1955 - soient appliquées...

Nous préférons - et l'écrasante majorité des habitants de nos quartiers et villages avec nous - un risque mesuré, encadré et temporaire d'"arbitraire administratif" à une dictature de juges aveugles (il faut l'être pour porter des préoccupations aussi décalées le jour même où nombre des perquisitions administratives diligentées en application de l'état d'urgence ont amené la découverte d'armes de guerre et d'explosifs !).

Nous assurons donc le Syndicat (sic) de la magistrature et tous ses inféodés - dont l'inertie et le dogmatisme fou n'ont pas peu contribué à conduire notre pays dans l'impasse où il se trouve - de notre plus profond mépris. Ils sont les alliés objectifs de tous les terrorismes.

Pour rendre justice, toutefois, à ce grand corps malade qu'est la magistrature, nous redisons avec force à la majorité des magistrats notre estime et notre souhait d'une Justice plus efficace et solidaire, en prise avec les réalités, et travaillant aux côtés des policiers à relever les immenses défis qui se présentent à nous.

CONTACTS :

Céline BERTHON : 06.09.68.80.89

celine.berthon@le-scpn.fr

Jean-Luc TALTAVULL : 06.47.07.16.80

jean-luc.taltavull@le-scpn.fr

Affilié à la Fédération Autonome des Syndicats du Ministère de l'Intérieur - UNSA